Angers, le 13 décembre 2018

Journée citoyenne 2019 : les Angevins peuvent proposer leurs idées jusqu'au 31 janvier

Vous avez une idée à proposer ? Que vous soyez un habitant, une association, une entreprise, rendez-vous sur la plateforme ecrivons.angers.fr. Vous avez la possibilité d'y déposer vos propositions d'actions ou de chantiers collectifs jusqu'au 31 janvier 2019.

Donner une journée pour sa ville et pour les autres

Partage de savoir-faire, actions d'entraide, rénovation d'équipements, nettoyage, organisation d'un repas partagé, accompagnement de personnes âgées, jardinage, nettoyage, recyclage... Autant d'exemples d'idées pour faire vivre la citoyenneté le 19 mai 2019. La plateforme participative ecrivons.angers.fr recense toutes les propositions et continue de s'enrichir grâce aux suggestions des Angevins jusqu'à la fin du mois de janvier.

Les critères de sélection

A l'issue de la première étape de collecte des idées, toutes les propositions seront étudiées selon les critères suivants :

- Valeurs d'entraide et de solidarité, d'embellissement ou d'amélioration du cadre de vie
- Projet d'intérêt collectif
- Action réalisable par toutes et tous sur le temps de la Journée citoyenne

Les projets retenus seront annoncés fin mars 2019.

Le principe de la Journée citoyenne

Depuis 2015, la Ville d'Angers organise cet événement citoyen et convivial. Les habitants se réunissent et réalisent bénévolement des chantiers et actions (réparations, améliorations, embellissements, etc.) dans toute la ville. L'initiative est portée par la commune, les agents municipaux et les partenaires locaux (associations et entreprises). Cette journée favorise les échanges entre les habitants, toutes générations confondues et les fédère autour d'actions concrètes.

En 2018, 3 500 Angevines et Angevins ont participé à la Journée citoyenne.

Service des Relations presse // 02 41 05 40 33 // relations.presse@ville.angers.fr
http://presse.angers.fr // @Presse_Angers